

**DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,  
DE LA DIGITALISATION ET DES SPORTS**LA CONSEILLÈRE D'ÉTAT  
CHEFFE DU DÉPARTEMENTConférence des directrices et directeurs  
communaux - Instruction publique  
Madame Nicole Baur  
Présidente  
c/o objectif :ne  
Avenue Léopold-Robert 36  
2300 La Chaux-de-Fonds*Envoi par courrier électronique :*  
[CDC.IP@ne.ch](mailto:CDC.IP@ne.ch)

Neuchâtel, le 15 mai 2023

**Développement du projet PRIMA dans les centres scolaires**

Madame la présidente,

Comme convenu lors de la rencontre DFDS-syndicats-CDC-IP du 6 mars 2023, nous vous confirmons par le présent courrier nos propos concernant le dossier en objet.

Mis en place en tant que projet pilote en août 2011, le projet PRIMA a été exposé de manière détaillée dans le rapport 19.020 « concept cantonal de l'enseignement des langues », rapport qui s'appuyait sur une consultation menée en 2016 et annonçant l'extension de l'enseignement de l'allemand par immersion aux cycles 1 et 2 à tous les centres scolaires. Plus de 10 ans se seront donc écoulés entre l'annonce de la volonté d'étendre le projet PRIMA et le délai de 2027 pour disposer des ressources humaines nécessaires à cet effet.

Pour le montage d'une filière PRIMA aux cycles 1 et 2, il faut disposer de suffisamment d'enseignant-e-s ayant les compétences linguistiques requises en allemand, soit d'au moins un-e enseignant-e dès 2027, deux enseignant-e-s dès 2028, trois enseignant-e-s dès 2030 et finalement quatre enseignant-e-s dès 2032. Il s'agit donc d'être proactif, en engageant des enseignant-e-s bilingues au fur et à mesure des engagements et en proposant aux enseignant-e-s en place de se former. C'est dans cette optique que le projet PRIMA a été complété par le projet ANIMA, qui vise notamment à soutenir les directions d'école dans la réalisation de la mise en place de PRIMA, via une combinaison des opportunités suivantes :

- a) proposer aux enseignant-e-s en place et ayant de bonnes compétences en allemand, de mettre en pratique un enseignement de l'allemand par immersion dans leurs classes ;
- b) proposer aux enseignant-e-s en place de suivre des formations linguistiques et didactiques en vue de mettre en place, dès que possible, un enseignement immersif dans leurs classes ;
- c) indiquer, lors de toute mise au concours de postes, que des compétences linguistiques en allemand sont un atout.

Mme Giuseppina Biundo, cheffe de service adjointe au service de l'enseignement obligatoire, est à disposition des directions d'école qui ont besoin de soutien pour organiser leur entrée dans le projet PRIMA. Selon les dernières informations dont nous disposons, nous devrions avoir plus de 50 nouvelles classes ANIMA à la prochaine rentrée scolaire, ce qui montre que les centres disposent de nombreuses ressources humaines pour le déploiement de PRIMA.

Si nous souhaitons que les autorités scolaires communales déploient le projet PRIMA à l'horizon 2027, avec les ressources en place ainsi qu'avec les prochains engagements, nous confirmons ce

qui a été dit le 6 mars écoulé, soit qu'il n'a jamais été envisagé de contraindre un-e enseignant-e qui ne le souhaiterait pas à entrer dans les projets PRIMA et ANIMA.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de croire, Madame la présidente, à l'expression de notre considération distinguée.

La conseillère d'État,  
cheffe du département :



Crystel Graf

**Copies à :**

- M. J.-C. Marguet, chef du SEEO
- Mme G. Biundo, cheffe de service adjointe au SEEO
- M. P.-A. Porret, président du SAEN
- Mme C. Grimm, secrétaire syndicale au SSP-EN